

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

MARS

| | | | | | |
|----------|----|-------------|---------------------------------|----------------------------|---------------------------|
| Dimanche | 1 | 14h | Salle des Fêtes | JSP | Loto |
| Vendredi | 6 | 16 h 30 | Salle des Fêtes | CACE | AG |
| Samedi | 7 | soirée | Salle des Fêtes | Classe en 8 | Soirée Années 80 |
| Dimanche | 8 | journée | Quais de Saône | Comité de Fleurissement | Brocante |
| Dimanche | 8 | matinée | Parc de la Batellerie | Rétro Car Meeting | Expo |
| Mardi | 10 | 13 h - 17 h | Salle des Fêtes | Pôle Emploi | Forum de l'emploi |
| Mercredi | 11 | 19 h | Salle des Bateliers | Mets et Gourmets | Dégustation |
| Mercredi | 11 | 20 h | Salle des Chaisiers | Classe en 7 | Réunion |
| Samedi | 14 | soirée | Salle des Fêtes | Les Enseignes de Montmerle | Soirée Années 80 |
| Dimanche | 15 | 8 h / 15 h | Salle des Fêtes | Classe en 6 | Vente moules frites |
| Judi | 19 | 11 h 30 | Monument aux morts | AFN | Cérémonie |
| Vendredi | 20 | 17 h | Salle des Fêtes | Groupama | AG |
| Samedi | 21 | Soirée | Salle des Fêtes | Comité des fêtes | Soirée cabaret |
| Dimanche | 22 | 8 h / 18 h | Salle des Fêtes/Bateliers/Ecole | Municipalité | Elections départementales |
| Judi | 26 | 14 h | Salle des Bateliers | Amicale des retraités | Concours de coinche |
| Vendredi | 27 | 17 h / 23 h | Salle des Fêtes | Confrérie des Minimes | Présentation cuvée |
| Samedi | 28 | 14 h | Salle des Fêtes | Carnavalé | Master Classe |
| Dimanche | 29 | 8 h / 18 h | Salle des Fêtes/Bateliers/Ecole | Municipalité | Elections départementales |

AVRIL

| | | | | | |
|-------------------|-------|-------------|--------------------------|-------------------------------|---------------------------|
| Vendredi | 3 | 20 h | Bateliers | Classe en 2 | Réunion |
| Vendredi | 3 | 18 h 30 | Salle des Fêtes | Saône Tropical | Soirée animée 100% Latino |
| Samedi | 4 | 14 h | Salle des Fêtes | Interclasse en 7 | Loto |
| Samedi | 4 | 9 h / 12 h | Bateliers | La mouche du Coche | Dépôt des livres |
| Dimanche | 5 | 9 h / 18 h | Bateliers/Marché couvert | La mouche du Coche | Bourse aux livres |
| Mardi | 7 | 9 h / 12 h | Bateliers | Amicale des Retraités | Réunion |
| Vendredi | 10 | 14 h / 20 h | Salle des Fêtes | Amicale des donateurs de sang | Don du sang |
| Samedi | 11 | 6 h / 22 h | Quais de Saône | Francs Pêcheurs | Concours |
| Samedi à dimanche | 11-12 | Journées | Salle des Fêtes | Enseignes de Montmerle | Rallye des commerçants |
| Dimanche | 12 | 8 h / 13 h | Parc de la Batellerie | Rétro Car Meeting | Expo voitures |
| Mercredi | 15 | 19 h | Bateliers | Mets et gourmets | Dégustation |
| Samedi | 18 | 8 h / 20 h | Parc de la Batellerie | Amicale Boules | Concours |
| Vendredi | 24 | 20 h | Bateliers | Amicale des donateurs de sang | AG |
| Dimanche | 26 | Journée | Quais de Saône | Sou des Ecoles | Vide grenier/ Braderie |
| Judi | 30 | 17 h / 23 h | Salle des Fêtes | Comité de Fleurissement | Remise des prix |

MAI

| | | | | | |
|-----------------|-------|-------------|-----------------------|------------------------|---------------------|
| Mercredi | 6 | 19 h | Bateliers | Mets et gourmets | Dégustation |
| Vendredi | 8 | 10 h 15 | Monument aux morts | Municipalité | Cérémonie du 8 mai |
| Samedi | 9 | 10 h / 22 h | Salle des Fêtes | Loisirs et Créativités | Répétitions |
| Dimanche | 10 | 8 h / 13 h | Parc de la Batellerie | Rétro car Meeting | Expo voitures |
| Mardi | 12 | 20 h | Bateliers | Confrérie des Minimes | Réunion |
| Judi à Dimanche | 14/17 | Journées | Quais de Saône | Francs Pêcheurs | Concours |
| Samedi | 16 | 19 h | Salle des Fêtes | Paroisse | Réunion |
| Dimanche | 17 | Matinée | Quais de Saône | APEL | Marché aux fleurs |
| Judi | 21 | 13h / 20h | Parc de la Batellerie | Amicale des retraités | Pétanque |
| Lundi | 25 | 13 h / 22 h | Salle des Fêtes | Entraide | Thé dansant |
| Vendredi | 29 | 8 h / 22 h | Salle des Fêtes | AFDCM | Auditions |
| Samedi | 30 | 15 h / 22 h | Salle des Fêtes | Loisirs et Créativités | Représentation |
| Samedi | 30 | 10 h / 18 h | Bateliers | ASCMMS | Foulée Montmerloise |
| Samedi | 30 | 8 h / 20 h | Parc de la Batellerie | Amicale des boules | Concours |

JUIN

| | | | | | |
|--------------------|-----|-------------|-----------------------|--------------------|-----------------------|
| Vendredi | 5 | Soirée | Salle des Fêtes | Salut la Compagnie | Répétition |
| Samedi et dimanche | 6-7 | 17 h | Salle des Fêtes | Salut la Compagnie | spectacle |
| Samedi et dimanche | 6-7 | 10h-18h | Bateliers | Pont des échanges | Exposition, vente |
| Dimanche | 7 | 8 h / 12 h | Parc de la Batellerie | Sou des Ecoles | Zumba |
| Dimanche | 7 | 8 h / 12 h | Salle des Fêtes | Sou des Ecoles | Zumba (si pluie) |
| Mercredi | 10 | 19 h | Bateliers | Mets et gourmets | dégustation |
| Samedi | 13 | 19 h 30 | Salle des Fêtes | Saône Tropical | Soirée de fin d'année |
| Dimanche | 14 | 8 h / 13 h | Parc de la Batellerie | Retro Car Meeting | Expo voiture |
| Dimanche | 14 | 8 h / 20 h | Parc de la Batellerie | Amicale des boules | Concours |
| Vendredi | 19 | 18 h / 22 h | Salle des Fêtes | Foot | AG |

Montmerle

INFOS

www.mairie-montmerle.fr

La lettre d'information de la Mairie de Montmerle-sur-Saône

Mars 2015

Le mot du Maire

2015, pour notre commune est une année pleine de perspectives, au commencement d'un nouveau mandat avec une nouvelle équipe municipale, jeune et presque toute renouvelée, que j'ai le plaisir et un grand honneur d'orchestrer. Je ne saurais assez les remercier pour leur investissement.

2014 restera dans nos mémoires comme une année riche d'émotions, d'actions et de changements. Je dirai même qu'elle aura marqué le début d'une nouvelle ère. Je le dis avec d'autant plus de réalisme et d'enthousiasme qu'il nous a fallu déployer de nombreux efforts et beaucoup de détermination pour vaincre toutes les difficultés qui se sont dressées devant nous.

Vous avez pu le constater par vous-mêmes. Quand mon équipe et moi avons pris la direction de la mairie, il nous a fallu faire, comme nous l'avions promis, un audit complet, un véritable inventaire dans pratiquement tous les domaines. Pourquoi ? Parce qu'il nous fallait savoir très précisément sur quelles bases nous partions et comment il nous fallait réformer, sur la durée, le cadre municipal tout en tenant compte de la conjoncture actuelle. Notre commune ne sera pas épargnée par la baisse des dotations de l'Etat qui représentent environ 30 % des recettes de fonctionnement de notre budget. Les baisses seront de: -9% en 2015, -10 % en 2016 et -11 % en 2017 soit environ 240 000 en moins sur la période des 3 prochaines années.

Maintenant l'objectif est d'assainir la vie communale en bâtissant

de nouvelles bases solides et pérennes. Cela fait onze mois que nous travaillons chaque jour à cette question essentielle en dégageant, étape après étape, une réforme en profondeur de notre commune qui nous est si chère.

Depuis avril 2014, notre action a été quotidienne. Nous avons investi toutes les composantes de l'action municipale, tous les domaines qui nous permettront de faire de Montmerle un cadre de vie harmonieux que les communes avoisinantes nous envieront. Nous avons beaucoup sollicité le personnel, qui très dévoué et compétent, a su répondre à nos exigences même sans leurs directeurs. Beaucoup de choses étaient à reconstruire, au sens propre comme au sens figuré. Beaucoup restent à créer.

Ainsi en 2015 voici quelques projets présentés par commission:

- Urbanisme, Accessibilité, Sécurité : la refonte totale du PLU non validé par la préfecture en février 2013 (un travail qui nécessitera 2 années), la création d'aires de stationnements en centre-ville, la sécurisation de certaines intersections routières, des études de réfection de la voirie et des réseaux d'eaux pluviales et usées...
- Communication, Evènementiel: un site internet, un nouveau logo pour notre commune, et les événements de 2015 comme l'inauguration de la Mairie et la 410ème foire.
- Vie Associative, Culturelle, Sportive, Scolaire s'est fixée pour mission la réhabilitation du groupe scolaire Mick Micheyl (accessibilité, rénovation thermique, confort...),...

- Tourisme, Commerce, Artisanat : la mise en place d'une signalétique cohérente selon une étude réalisée par la CCI à l'initiative de l'UCAM ; le renouvellement de notre soutien aux commerces de proximité par l'achat de produits et services reconnus de qualité lors de nos manifestations; pour le tourisme, la demande pour notre commune de la labellisation Station Verte ainsi qu'une réflexion sur la gestion du camping...
- Affaires sociales, intergénérationnelles: la réalisation d'une analyse des besoins sociaux, le projet de mutuelle communale, la concertation avec le pôle emploi pour mettre en place un forum de l'emploi et une réflexion sur les conditions d'exercices des professionnels de santé dans des locaux adaptés.

Lors du prochain vote des budgets communaux, je proposerais de ne pas augmenter les impôts communaux pour la 9ème année consécutive. Je salue l'action de toutes celles et ceux qui œuvrent au quotidien pour la qualité de vie et le développement de Montmerle. Merci à chacun d'entre vous pour votre engagement sans faille, votre dynamisme, vos actions, votre dévouement !



Le Maire
Raphaël LAMURE

URBANISME ET VOIRIE

Un plan pluriannuel d'investissement pour l'éclairage public. La délégation de la compétence de l'éclairage public au Syndicat intercommunal d'électricité et de e-communication de l'Ain (SIEA) réalisée durant le précédent mandat ne dédouane pas la commune de ses responsabilités en la matière. Il lui revient, en effet, de décider des voies à éclairer, de choisir les types d'éclairage, de procéder à la mise aux normes des matériels, de s'engager dans des mesures d'économie d'énergie. L'augmentation prévue du prix de l'électricité, les faiblesses relevées dans le rapport d'exploitation établi par le SIEA, l'arrêt programmé de la commercialisation des lampes à vapeur de mercure, ainsi que la volonté affichée pendant la dernière campagne municipale

d'avancer sur le front des économies d'énergie constituent des arguments en faveur de la mise en place d'un plan pluriannuel d'investissement pour l'éclairage public dans notre commune. En conséquence, un programme a été élaboré dans une démarche de modernisation des équipements pour une réduction significative et durable de la consommation et des coûts de fonctionnement à venir. Préparé à notre demande par le SIEA, l'avant-projet prévoit une réalisation sur les trois prochaines années, 2015, 2016 et 2017, pour satisfaire à un double objectif : en premier lieu, échelonner raisonnablement l'effort consenti sans grever les autres composantes nécessaires de l'investissement communal ; en second lieu, fixer le terme et le montant global du

programme pour avoir l'assurance de le mener à bien, conformément à l'engagement pris. A travers ce plan pluriannuel pour l'éclairage public, c'est une stratégie de décision et de mise en œuvre de la politique d'investissement communal, qui s'ébauche pour répondre, dans la part qui nous incombe et avec efficacité nous l'espérons, aux problématiques d'aménagement et d'équipement de notre collectivité.

Philippe PROST

Premier adjoint et Adjoint à l'urbanisme
adjoint.urbanisme.
montmerle@orange.fr



TOURISME, COMMERCE ET ARTISANAT

Notre territoire du Val de Saône tout comme celui de la Dombes vient d'être labellisé « Destination Touristique » par le Département de l'Ain. Toute la communauté de communes de Montmerle 3 Rivières va pouvoir profiter de ces retombées touristiques profitables à notre secteur économique. Les projets communautaires phares qui verront le jour d'ici 2016 comme le chemin du curé d'Ars, randonnée pédestre qui relie Ars à la Chapelle des Minimes

et le Gîte de la Calonne installé à Guéreins en sont le fer de lance.

Montmerle s'inscrit dans cette démarche et souhaite la renforcer en obtenant un label d'écotourisme. Nos actions déjà entreprises et à venir sont en cohérence avec cette volonté. Les critères pour obtenir cette labellisation sont tous axés sur des thématiques telles que la nature et les patrimoines, les déplacements doux et la valorisation des savoir-faire

locaux. C'est donc pouvoir préserver notre esprit village et le faire partager.

Marielle THOMAS

Adjointe au tourisme,
commerce et
artisanat



mthomas.mairie@laposte.net

AFFAIRES SOCIALES

177 personnes ont partagé le traditionnel repas du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) offert aux Montmerlois âgés de plus de 70 ans.

Dimanche 4 janvier 2015, c'est dans une ambiance festive et chaleureuse que se sont retrouvés les aînés du village entourés des élus et des membres du CCAS.

Au menu : Feuilletés apéritifs du Fournil montmerlois, trilogie de saumon, suprême de volaille, fromage blanc,

trois chocolats et framboisier de Nicod Traiteur et Vins de Millésime et Cuvées.

Copieux repas servi par Nicod Traiteur, nos convives ont conservé à n'en pas douter un joli coup de fourchette.

Côté animation, nos aînés « se sont ambiancés » avec Eric Anim'.

Dans un souci d'équité, le CCAS n'a pas oublié les 147 personnes qui ne pouvaient ou ne souhaitaient se rendre au repas, ce sont donc les membres du CCAS qui ont porté

un colis confectionné par Millésime et Cuvées d'une valeur identique à celui du repas. Quant aux résidents de l'EHPAD, ils se sont vu offrir par Monsieur le Maire, Président du CCAS, un ballotin de chocolats et pâtes de fruit confectionné par le Fournil Montmerlois.

Nathalie CASU,
Adjointe aux affaires
sociales et intergénérationnelles



CULTURE - ASSOCIATIONS - SPORTS - ÉDUCATION

La commission a beaucoup œuvré durant les mois de novembre et décembre pour réaliser le bilan du premier trimestre des Nouvelles Activités Périscolaires. Le bilan est très positif pour cette première période :

.89 % des écoliers de l'école élémentaire sont contents ou très contents des activités réalisées ;

.lors des deux conseils des écoles publiques et lors de la commission scolaire ouverte, les représentants de parents ont félicité la commission pour son travail et la réussite des activités périscolaires dans notre commune.

Ces félicitations adressées à la nouvelle commission élue, doivent être partagées avec les équipes pédagogiques des deux écoles publiques, et notamment les ATSEM qui ont aidé à l'organisation de l'année scolaire, ainsi qu'aux services

techniques qui ont notamment installé des équipements sportifs dans la cour en un temps record.

Cette période a aussi été le moment de préparer et de mettre en place le deuxième trimestre : embauches d'animateurs, mise en place d'activités, de plannings, prise en compte des vœux des enfants et gros travail administratif.

Financièrement, pour l'année 2014, le coût de cette mise en place d'activités est de 16.860 € pour la commune. Ce résultat est la différence entre 36.027€, les dépenses (salaires, prestations associatives, fournitures) et 19.167€, les recettes (fonds d'amorçage et contribution des parents).

Cela représente pour la commune, un coût moyen de 56,58€ par enfant.

Parallèlement à ce travail dans le domaine de l'éducation, la commission s'est rendue aux assemblées générales d'associations lorsqu'elle a été invitée par écrit et dans des délais raisonnables. Elle a rencontré les associations qui ont sollicité des rencontres. Rencontres qui par exemple, servent à coordonner l'organisation de manifestations.

Enfin, la commission continue de préparer les dossiers de l'année 2015 en collaboration avec la commission des finances.

Nicolas Zielinski

Adjoint à la culture,
à la vie associative,
aux sports
et à l'éducation



COMMUNICATION ET ÉVÉNEMENTIEL

Depuis 11 mois, la commission a travaillé sur :

- le Montmerle infos avec une nouvelle mise en page, plus d'informations sur notre village et nos associations. 3 numéros ont été réalisés.
- le nouveau logo de la commune est en cours d'élaboration
- l'agenda que vous avez reçu dans vos boîtes aux lettres début décembre, entièrement gratuit pour la commune car financé par les partenaires qui ont acheté un encart publicitaire.
- les festivités du 14 juillet.
- les cérémonies du 8 mai et dernièrement du 11 novembre avec l'exposition sur la Grande Guerre et les lettres d'un poilu.
- les élections européennes et les élections sénatoriales.
- la cérémonie des vœux du Maire.

Commission Téléthon

Cette année, nous avons décidé de faire un regroupement de communes. La soirée du vendredi avait donc lieu à Guéreins où beaucoup de monde malgré le froid est venu participer à cette grande fête de la solidarité. La marche inter-communes a eu lieu le samedi matin, suivi du traditionnel pot-au-feu et d'un concours de belote. Nous remercions tous les bénévoles qui ont répondu présents et qui ont donné de leur temps et grâce à qui nous avons pu reverser à L'AFM Téléthon un chèque de 6548.73€.

Affaire plus que concluante, puisque toutes les communes veulent reconduire cette formule pour l'année prochaine.

Commission ouverte Foire

Mise en place de nouveaux pôles toujours en lien avec le cheval : Match de horse ball et saut de puissance, spectacles très appréciés cette année.

Beaucoup d'échanges avec les forains pour connaître leurs besoins et leurs envies et ainsi les faire revenir.

Travail en collaboration étroite avec la gendarmerie tout au long de ce week-end de foire, ainsi aucun débordement n'a été constaté, également un grand merci à tous les gendarmes réservistes présents.

Marie ange FAVEL
Adjointe
Communication
et événementiel



adjoint.communication.montmerle@orange.fr

Les acteurs du Service Public de l'Emploi du territoire Dombes Val de Saône, en partenariat avec la communauté de Communes Montmerle 3 Rivières, se mobilisent en direction des entreprises et des demandeurs d'emploi du territoire.

Sur le principe d'un forum, les personnes en recherche d'emploi pourront rencontrer directement les entreprises du territoire, en vue de trouver un poste ou d'être conseillées sur les parcours de formation.

Rendez-Vous de l'Emploi

A la salle des fêtes de Montmerle sur Saône,

Le 10 mars 2015,
de 14 h 00 à 16 h 30.



La municipalité a souhaité accueillir cette manifestation, pour la première fois sur notre ville, témoignant ainsi de la volonté de soutenir activement le développement économique.

Renseignements :

Maison de l'information sur la Formation et l'Emploi
8 Bd de Brou
01000 BOURG EN BRESSE
04 74 24 69 49

Mail : lesrdvdelemploi@alfa3a.org

CLASSE EN DANGER

Les effectifs de l'école Maternelle Publique étant en baisse, la directrice lance un appel pour connaître le plus rapidement possible le nombre d'enfants nés en 2012 qui seront scolarisés pour la rentrée 2015-2016. Passé au-dessous d'un certain seuil l'école risque la fermeture de la cinquième classe de maternelle.

Si vous connaissez des familles nouvellement installées sur les communes de Montmerle et de Lurcy ayant des enfants scolarisables dès la rentrée prochaine dites leur de contacter Mme Martine GARNIER.

Demande de rendez-vous au 04 74 66 43 84



NOUVEL AFFICHAGE INTERACTIF

Ceux qui ont emprunté les couloirs de la mairie ont certainement constaté l'ordre qui règne depuis la fin des travaux. Les traditionnels panneaux d'affichage légaux ont été remplacés par un écran tactile interactif qui permet d'accéder aux différents documents : les arrêtés, le cadastre, le CCAS, la communauté de communes, les déclarations préalables, les délibérations, les informations diverses, la liste des associations, les permis de construire et les procès-verbaux.

Cet écran permet d'afficher en gros caractères, rendant les informations accessibles aux personnes malvoyantes.

Consultable à l'accueil de notre maison communale, un classeur permet aussi de retrouver ces mêmes documents sous forme papier.

Finies les feuilles volantes agrafées sur les murs du couloir de la maison communale !

Directeur de publication :

Raphaël LAMURE

Réalisation:

Jean-Sébastien LAURENT

Conception et réalisation maquette :

Annette BOUDET - www.ideesuivante.com

Impression :

imprimerie Multitude
Châtillon-sur-Chalaronne

Bulletin de la mairie de Montmerle sur Saône

35 rue de Lyon
01090 Montmerle-sur-Saône
04 74 69 35 56

www.mairie-montmerle.fr

E-mail : accueil@mairie-montmerle.fr



Repas des anciens.

La cérémonie des vœux a été l'occasion de remettre la médaille d'argent de jeunesse et sport et vie associative délivrée par le ministère de la jeunesse et sport et de la cohésion sociale à **Bernard ALBAN**. La médaille de la ville a été remise à des personnes proposées par les présidents d'association pour leur mérite sportif ou leur dévouement.



Pour l'ASM foot : président Cyril MARET
Colette GAILLARD
Ghislaine NIERGA
Romuald PERRIN

Pour le Tir à l'arc : président Olivier THEVENIN
Marcel SIMON

Pour le tennis club : président Laurent GOYARD
Equipe plus de 35 ans :
Thibault VARNIER le moniteur du club
Cédric BOURGEOIS
Cédric GROSJEAN
Sébastien ESCLAPEZ

Champions de France amateur
Claire CHANAY
Cédric GROSJEAN

VISITE DE JEAN-JACK QUEYRANNE

Jean-Jack QUEYRANNE, Président du Conseil régional Rhône-Alpes, nous a honorés de sa présence le 24 novembre 2014 pour une réunion de travail organisée dans notre commune.

La présence de nombreux élus régionaux et locaux tels que Messieurs Michel RAYMOND et Philippe LACONDEMIN, Conseillers régionaux de l'Ain et du Rhône, Madame Muriel LUGA GIRAUD, Messieurs Bernard GRISON et Jean-Claude DESCHIZEAUX, Présidents de communauté de communes, les maires du Val de Saône, ainsi que les représentants régionaux et départementaux du tourisme, a permis d'échanger sur le développement touristique de notre territoire.

En effet, le Val de Saône est un territoire à part entière, contact fluvial du Beaujolais et de la Dombes, il est un lien et non une limite administrative des départements de l'Ain et du Rhône. Un lien déjà tissé et formalisé par une convention économique et touristique signée en 2012 entre 4 communautés de communes : Montmerle 3 Rivières, Beaujolais Val de Saône, Val de Saône Chalaronne et Mâconnais Beaujolais.

Cette rencontre a ainsi permis de faire émerger plusieurs réflexions sur notre communauté de communes :

* La construction du gîte de la Calonne situé à Guéreins pour une mise en service en 2016.

* L'aménagement du chemin du curé d'Ars : reliant Ars à la Chapelle des Minimes pour l'été 2015.



* La labellisation de notre territoire du Val de Saône et de la Dombes comme « destination touristique » par le département de l'Ain.

* L'aménagement du chemin de halage en voie bleue pour le plus grand plaisir des piétons et cyclistes.

* Le classement de l'Office de Tourisme Montmerle 3 Rivières en vue de la labellisation de Montmerle en Station Verte.

Toutes ces actions visent à faire de notre territoire un véritable pôle touristique pour lesquelles Jean-Jack QUEYRANNE nous assure de tout son soutien.

LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES

Comprendre ce qui change

Les élections cantonales sont désormais dénommées « élections départementales ». Elles seront organisées pour la première fois sous cette appellation en mars 2015.

Ces élections permettront d'élire les conseillers départementaux, jusqu'ici appelés conseillers généraux et renouvelés par moitié tous les 3 ans. Ils seront désormais élus pour 6 ans, et se présenteront en binôme, obligatoirement composé d'un homme et d'une femme.

Pour qui vote-t-on les 22 et 29 mars prochains ?

NOUVEAUTÉ. Depuis la loi du 17 mai 2013, les conseillers généraux deviennent les conseillers départementaux, élus pour 6 ans.

Le conseil départemental sera renouvelé dans son intégralité lors des élections départementales. Les conseillers départementaux sont maintenant tous élus en même temps pour une durée de six ans alors que le conseil général était renouvelé par moitié tous les trois ans.

Mode de scrutin : quelles sont les nouveautés ?

PARITÉ. Pour chaque canton, les candidats se présenteront en binôme, obligatoirement composé d'un homme et d'une femme. Cette mesure permettra de mieux représenter les femmes au sein des conseils départementaux.

Premier tour :

Pour être élu au premier tour, le binôme doit obtenir au moins la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50%) et un nombre de suffrages égal à au moins 25% des électeurs inscrits

Second tour :

Si aucun binôme n'est élu dès le 1er tour, il est procédé à un 2nd tour. Les deux binômes arrivés en tête au premier tour peuvent se maintenir.

Les binômes suivants peuvent se maintenir seulement s'ils ont obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 12,5 % des électeurs inscrits.

Le binôme qui obtient le plus grand nombre de voix (majorité relative) au second tour est élu.

Une fois élus, les deux membres du binôme exercent leur mandat indépendamment l'un de l'autre.

Pourquoi une nouvelle carte des cantons ?

EQUITÉ. La carte des cantons a été redessinée au début de l'année 2014. Ils sont mieux adaptés aux équilibres démographiques de chaque département.

Extrait du site
www.intérieur.gouv.fr
A consulter pour plus
d'information



CIVISME

De nombreux habitants se plaignent des déjections canines qui envahissent les trottoirs et voies publiques. Pourtant la commune dispose de distributeurs de Toutounet mis à disposition gratuitement. Chaque propriétaire de chien doit veiller à ne pas laisser ces dépôts canins sur la voie publique.

Les déjections canines, effectuées sur la voie publique et non ramassées par le maître de l'animal, sont verbalisables d'une contravention de 2^e classe* soit :

une amende de 35 €.

Veuillez utiliser les sacs prévus à cet effet et les jeter dans une poubelle.



CEREMONIE

La Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie vous invite à la cérémonie commémorative du 19 mars qui aura lieu au monument aux morts de Montmerle à 11h30



A cette occasion une plaque commémorative sera inaugurée.

BONS NAISSANCES

Depuis juin 2014, en partenariat avec la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes, 22 « bons naissances » ont été adressés aux parents des nouveau-nés de la Commune.



CARREFOUR DANGEREUX

Monsieur le maire de Montmerle a souhaité alerter le Conseil Général de l'Ain suite aux accidents récemment survenus à l'intersection de la rue de St Trivier et de la départementale 933. En concertation avec la commune de Francheleins, un courrier a été réalisé pour proposer un nouvel aménagement sécurisé de ce carrefour.



ETRE VU

Pour aller au collège, au lycée, vérifiez que votre enfant porte des marques réfléchissantes ou faites-lui porter le gilet jaune.

C'EST UNE QUESTION DE SÉCURITÉ!

INFORMATION GENDARMERIE



Sécuriser son habitation

- Protéger et renforcer les points d'accès (porte d'entrée, fenêtres et autres issues);
- Dissimuler les biens attrayants (argent liquide, bijoux, matériels informatiques, téléphones portables...); **Ne pas laisser portes et fenêtres ouvertes** même pour une absence de courte durée. **Ne pas cacher ses clés sous le paillasson, dans un pot de fleurs ou tout endroit à l'extérieur;**
- **Ne pas laisser entrer chez soi des inconnus;**
- Éviter les signes révélant son absence (courrier accumulé dans la boîte aux lettres, dates d'absence sur le répondeur téléphonique...);
- **Ne pas laisser d'outils ou de matériels à l'extérieur** de son habitation pouvant faciliter les méfaits des cambrioleurs (échelle, tournevis, outillage divers etc...);
- Entretien la végétation de son domicile de façon à ce que son habitation reste visible depuis la rue; équiper les abords extérieurs d'un éclairage s'activant à la détection de mouvement;
- S'équiper d'une alarme afin de détecter le plus tôt possible une intrusion.

Surveiller l'environnement proche

- Demander à un voisin de confiance de porter une vigilance particulière à son domicile en cas d'absence;
- Dans le cadre de l'opération « tranquillité vacances », signaler votre absence à la gendarmerie locale.

Signaler toute présence suspecte

- Ayez le réflexe 17 pour signaler les véhicules et/ou individus pouvant faire du repérage. Donner des éléments précis d'identification (type, marque, couleur et immatriculation des véhicules, tenue vestimentaire des personnes);
- En cas de cambriolage, ne toucher à rien et aviser rapidement la gendarmerie.



MUSIQUE

Dates à retenir !

L'école de musique de Montmerle vous présente son spectacle de fin d'année le vendredi 29 mai à la salle des fêtes de Montmerle dès 19h et son concert d'été le samedi 27 juin au Parc de la Batellerie à 17h. Et une surprise pour le dimanche 21 juin : fête de la musique !

Le samedi 27 juin de 9 h à 12h inscription aux cours pour la rentrée 2015 à la salle des Bateliers place de la Mairie.

La présidente

Michèle VICET



ADAPA
ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE D'AIDE AUX PERSONNES DE L'AIN
L'aide à domicile pour tous

Aide à la personne
Aide et accompagnement dans les activités ordinaires de la vie quotidienne et de la vie sociale
Soins infirmiers à domicile sur Miribel - Montluel

Contactez-nous au 04 74 45 59 66

Vos contacts de proximité :
M^{me} Nicole GUILLAUMAUD - M^{me} Marion KOWALSKI
Cour d'honneur de la Mairie - 01480 JASSANS RIOTTIER
n.guillaumaud@adapa01.com / m.kowalski@adapa01.com

Depuis 55 ans au service des plus fragiles sur tout le département

UNA

Évaluation à domicile gratuite et sans engagement. CESU acceptés - 50% de déductions fiscales

SERVICES à la personne

VIDE-GRENIERS DU SOU DES ECOLES

Cette année, le vide-greniers aura lieu le dimanche 26 avril. Le cadre bucolique des berges de Saône rend cette manifestation particulièrement agréable puisqu'elle vous permet de chiner et d'admirer en même temps notre belle rivière.

Le vide-greniers du Sou était auparavant situé dans la cour de l'école Mick Michel. Son déplacement il y a quatre ans a permis son extension grâce à la place procurée et à l'attrait des berges. Nous accueillons aussi un marché artisanal qui se situe auprès de la buvette, où vous pourrez venir déguster les saucisses-merguez au barbecue accompagnées de frites fraîches.

A partir de 14 heures c'est la bonne odeur des crêpes qui vous attirera et que vous pourrez déguster assis aux tables placées à l'ombre des platanes.

Et venez aussi nous aider tout au long de la journée. Nous avons besoin de bénévoles pour accueillir les exposants et tenir la buvette dans une ambiance très conviviale et particulièrement chaleureuse.

L'action des bénévoles du Sou des Ecoles de Montmerle -Lurcy permet, par les bénéfices engrangés lors des différentes manifestations, de financer les nombreuses activités encadrées par les écoles : les sorties pédagogiques, les sorties sportives (rencontres USEP), la formation « Premiers Secours » par la Croix Rouge, les dictionnaires d'anglais aux élèves de CM2, le spectacle et les cadeaux de Noël de la maternelle.

Pour proposer votre aide envoyez un mail à : lesmanifsdusou@orange.fr

DON DU SANG

L'amicale des Donneurs de sang remercie toutes les personnes qui se sont présentées lors des 4 collectes de 2014 et qui ont permis de prélever 314 poches de sang. Il faudra faire aussi bien et même mieux en 2015 avec notamment la prochaine collecte qui aura lieu le :

**vendredi 10 avril
à la salle des fêtes
de Montmerle
de 15h à 18h30**

«bien portant j'offre mon sang»

voici un slogan à mettre en oeuvre par cet acte généreux et solidaire pour sauver des vies.

Pour tout renseignement complémentaire:

Mme Claudine COLLOVRAY Présidente de l'Amicale

04 74 69 39 23

www.dondusang.net

BROCANTE

Celle du comité de fleurissement a lieu le 8 mars 2015 à partir de 3h du matin. Elle se passe sur les quais, le parking du mini-golf, le parc de la batellerie et les quais de la plage. Elle a réuni, l'année passée, près de 300 exposants. Sur place vous trouverez buvettes et restauration. Aucune réservation n'est nécessaire, toutefois pour les habitants de notre commune des emplacements privilégiés peuvent être réservés par tel à :

Didier RUTSCHI au 06 76 82 98 37

Nous demandons bien sûr au Montmerlois de bien vouloir nous excuser pour la gêne occasionnée.

**RC CONCEPT CAR
ROUND "6"**
Le 28 & 29 MARS 2015
AU CAMPUS - 332 ROUTE DE LYON - MONTMERLE SUR SAÔNE 01090

EXPOSITIONS DE VEHICULES EN TOUTS GENRES
(avec jugement effectué par des pros)
NOMBREUSES RECOMPENSES

- Plusieurs Tops spécifiques Tuning et son
- Top voitures prestigieuses
- Top voitures collections & youngtimer
- Top trucks
- Top motos

reconceptcar@orange.fr
rudy: 0686878932

PORTE OUVERTE

L'école St Joseph de Montmerle/Saône organise sa journée porte ouverte le vendredi 20 mars 2015 de 17h à 19h.

Soyez les bienvenus et venez nombreux pour visiter l'école, découvrir les salles de classe, la cantine et rencontrer les enseignantes.

Vous pourrez également emporter un dossier d'inscription.

Ecole Saint Joseph, 13 rue de Châtillon 01090 Montmerle/Saône.

04 74 69 32 53 – ecole.saint.joseph.montmerle@gmail.fr

Vous souhaitez que votre association publie dans le prochain Montmerle Info qui paraîtra début juin 2015?

Envoyez vos textes en format word ou open et vos images en jpg ou pdf avant le 1er mai 2015 à :

adjoint.communication.montmerle@orange.fr

Après son premier spectacle « quand la compagnie s'emmêle » Salut la Compagnie, troupe de théâtre de Montmerle, s'est remise au « travail ». Elle prépare son nouveau spectacle, plein de sketches dé-so-pi-lants !

Nous vous attendons à la salle des fêtes de Montmerle les 6 et 7 juin 2015 pour partager un moment de rire...

Les comédiens de « Salut la Compagnie »

Allô, tu me vois ?

Action de lutte contre l'isolement et la solitude des personnes âgées, menée par la Croix-Rouge française de l'Ain, grâce aux nouvelles technologies

Merci à notre financeur :

FONDATION pour le tiers social
croix-rouge française
Institut de France

150 ANS
à vos côtés
croix-rouge française



ÉTAT CIVIL

Naissances

Emma Lou Magdalena LÜTHI LORBE 14/11/2014
 Tom Franck Fabien PARENT 19/11/2014
 Diégo Paco Bruno GONZALES SIERRA 15/12/2014

Mariages

Alain DEBRABANT et Bernadette GEHRIG 10/01/2015

Décès

Maurice François LAMAIN (82 ans) 04/11/2014
 Lucien MULLER (86 ans) 26/11/2014
 Guy LËTHENET (66 ans) 29/11/2014
 Pascal Jean Louis GARNIER (52 ans) 01/01/2015
 Michel GARCIA (89 ans) 05/01/2015
 Julien Noël WINTERSTEIN (83 ans) 17/01/2015

LE MOT DE L'OPPOSITION

Au fil de l'O... Positions

Lors des vœux, une longue liste de projets a été présentée dont l'essentiel relève de l'entretien courant.

Qu'elle n'a pas été notre surprise d'entendre parler de la création d'une mutuelle communale et de la réfection des écoles. Ces projets n'ont jamais été évoqués par la majorité lors de la campagne.

Par contre, ces deux chantiers faisaient partie des propositions de notre liste (tracts et réunions publiques).

Nous sommes ravis de voir que le programme que nous avons proposé convient à la majorité puisqu'elle le reprend à son compte !

Création d'une maison médicale ? Nous en rappelons l'urgence pour les Montmerlois et professionnels de santé.

Nous travaillons dans les commissions où nous nous efforçons de participer tout en défendant nos idées.

Lors des conseils, sans faire d'opposition systématique, nous n'approuvons pas certaines propositions par manque d'informations préalables.

A.Campion, D.Bole-Besançon, B.Dagonnet, L.Fauquignon, H.Mercier, C.Mizon.

HOMMAGE À GUY LETHENET



Subitement enlevé à l'affection des siens, Guy LETHENET restera, pour l'ensemble des habitants de notre commune, un homme de convictions et un technicien hors pair à son service.

Des 1977, avec la fougue de ses 30 ans, il se propose, seul et plein de courage, au suffrage des élections. La chance lui sourira 6 ans plus tard en 1983 en intégrant officiellement la liste de L.MEUNIER, apprenant pendant six ans les arcanes de la vie municipale.

Six ans plus tard, colistier de la liste de F.CHAVENT, il deviendra son adjoint, puis son premier adjoint pendant 19 ans.

Homme de confiance, respectueux des convictions de chacun, il organisera les services techniques, dirigera son personnel et supervisera tous les chantiers jusqu'à leur complète réalisation.

Homme de convictions, il saura, avec tact et persuasion, insuffler un esprit social et solidaire à l'action de la municipalité. Homme de grandes connaissances, il œuvrera toujours pour le développement durable du territoire communal.

Beaucoup de réalisations portent son empreinte.

Mais Guy LETHENET n'était pas que cela : Jeune président du Sou des Ecoles, il a su en son temps redonner à cette association son véritable rôle de partenaire de l'éducation des enfants, en étant le lien entre les parents et l'école et en organisant des rencontres festives permettant d'apporter une

aide dans les activités périscolaires.

Enfin, depuis sa retraite municipale, Guy s'était lancé à corps perdu, dans le devoir de Mémoire. Fils de déporté du camp de Dora, il accepte de devenir Président de Mémoire de la déportation de l'Ain, pousse l'association à rechercher toutes les victimes et crée le site internet de référence.

Sa disparition à la veille du 70° anniversaire de la libération des camps, laisse un grand vide mais aussi le très beau souvenir d'un homme de bien. Nombreux étaient les Montmerlois présents à sa cérémonie d'adieu pour lui rendre un dernier hommage, pour lui dire un dernier Merci. Il a été plus qu'un homme, il a souvent été un Modèle.

Ses AMIS du Conseil Municipal.

Les Commerçants et Artisans de Montmerle Saône

Le 14 mars 2015 à partir de 21h30

SOIRÉE
Années
80's

25 euros - entrée à la soirée + repas (dès 19h30)
 12 euros - entrée à la soirée + boisson (dès 21h30)

Tickets en vente auprès de vos commerçants et artisans adhérents

LOTO de la 7

Samedi 4 avril 2015

Salle des fêtes de MONTMERLE S/S dès 18H
 Ouverture des portes 17H

Bons d'achat de 500€, 150€, ...
 TV 81 cm ... Tablette tactile
 Sèche-Linge
 Salon de Jardin ... Wonderbox
 Valise Outils

... ET de Nombreux autres LOTS en Gastronomie, Santé/Bien-Être, Œnologie, Cuisine, Sport/Loisir

1 Partie GRATUITE pour Enfants - 12 ans
 5€ la Carte / 20€ les 5
 Parties en Cartons Pleins

Buvette - buffet Bonbons

Vous souhaitez :

- Favoriser la participation des citoyens à la mise en œuvre des politiques territoriales,
- Réfléchir à l'avenir du territoire et faire des propositions pour améliorer la qualité de vie des habitants,
- Promouvoir le développement durable,
- Suivre et évaluer les actions mises en œuvre par les élus.

Alors... rejoignez-nous

Conseil Local de Développement
Dombes Saone

333, rue de la mairie
01480 Jassans Riottier
Tel. : 04.74.09.84.27

CDDRA

Qu'est ce le CDDRA ?

C'est une enveloppe financière mise à disposition de la Dombes et du Val de Saône, par la région Rhône - Alpes. Ensemble la région et le territoire décident de soutenir des projets concernant l'emploi, les transports, l'environnement, le commerce, le tourisme... Ces projets sont évalués par un ensemble d'élus, d'acteurs locaux et de représentants de la société civile via le CLD.

cld.dombes.saone@gmail.com
www.cld-dombes-saone.fr